

# Conditions générales de vente

Stremmer Sand + Kies GmbH  
Raiffeisenstraße 24  
46244 Bottrop-Kirchhellen, Allemagne  
Téléphone: +49 (0)2045 9542-0  
Télécopie: +49 (0)2045 9542-20  
Courriel: [info@stresan.de](mailto:info@stresan.de)  
[www.stremmer-sand-kies.de](http://www.stremmer-sand-kies.de)  
[www.stresan.de](http://www.stresan.de)

Gérants: Heinrich Fiele, Lars Fiele  
Société AG Gelsenkirchen HR B 5227  
Numéro de TVA intracommunautaire: DE 124 236 534

Les dispositions légales du droit civil allemand s'appliquent en principe à nos livraisons et prestations ainsi que les conditions précisées ou évolutives ci-après:

## 1. Généralités

La livraison possible, la date de livraison, la quantité et le prix de nos offres sont sans engagement jusqu'à confirmation écrite de la commande. Les présentes conditions de vente et de livraison s'appliquent à la commande et à l'offre. Tout accord oral qui diffère des présentes conditions ne s'applique que si nous le confirmons expressément par écrit. Des conditions différentes du client ne feront pas partie du contrat, si nous ne les acceptons pas expressément par écrit.

Le contrat est conclu, si une commande nous parvient par téléphone ou par écrit et si nous l'avons confirmée par écrit ou si nous vous avons communiqué un bon de livraison ou une facture.

Les données découlant du contrat sont enregistrées et utilisées conformément à l'article 28 de la Loi fédérale sur la protection des données (BDSG).

## 2. Objet du contrat

Nos produits sont livrés conformément aux normes allemandes sur les matériaux. Dans la mesure où de telles normes n'existent pas, nous livrons des produits de bonne qualité marchande.

L'acheteur est seul responsable du bon choix des types de sables et de graviers.

Tous nos produits sont soumis à un contrôle qualité interne.

## 3. Prix Les prix

convenus s'entendent hors TVA au taux légal en vigueur. Si aucun prix n'est expressément convenu, les prix de notre liste de tarifs actuelle s'entendent hors TVA au taux légal en vigueur. Si les marchandises sont livrées au client, le fret doit être payé séparément par le client sans escompte.

Les délais de paiement convenus s'appliquent. Si aucun délai de paiement n'est expressément convenu, les montants indiqués sur les factures sont exigibles dans les quatorze jours après réception de la facture.

#### 4. Délai de livraison

Nous nous conformons à vos souhaits de rendez-vous en fonction de nos disponibilités ; ces derniers sont pourtant toujours sans engagement, si rien n'est convenu expressément par écrit. Si l'acheteur impose un jour et une heure précis pour la livraison et que nous les confirmons, cela ne conduit pas pour autant à une soi-disant affaire fixe. Néanmoins, nous nous efforçons toujours de respecter les délais de livraison indiqués. Les conditions générales des transporteurs allemands sont prépondérantes. Nous ne sommes pas responsables des retards de livraison des entreprises de transport mandatées par nous. Nous cédon à l'acheteur toute revendication éventuelle vis-à-vis de l'entreprise de transport.

En cas de retard de livraison, l'acheteur peut annuler le contrat après un délai raisonnable d'au moins 4 jours ouvrables, mais seulement dans la mesure où la marchandise n'est pas disponible à l'échéance du délai, à moins qu'il ne s'agisse d'une impossibilité. Toute demande de dommages et intérêts est exclue. L'acheteur ne peut pas refuser les livraisons partielles.

En cas de retard de la livraison en raison de circonstances qui ne nous sont pas imputables, nous pouvons, après en avoir informé le client, repousser la livraison/livraison restante de la durée de l'empêchement ou résilier le contrat en tout ou partie.

#### 5. Quantité et poids livrés

En cas de chargement en vrac, nous nous réservons le droit de procéder à une livraison excédentaire ou déficitaire de 10 % maximum de la quantité commandée. Le poids indiqué sur notre lieu de chargement est déterminant pour le calcul. Nous ne validerons aucune autre constatation. Nous pouvons procéder à des livraisons partielles ; elles ont la valeur d'une opération unique à chaque fois en termes de remise de la facture, de réclamations, de délais de paiement, etc. La livraison a toujours lieu dans des semi-remorques, sauf dispositions contraires convenues par écrit.

#### 6. Livraison et réception

Le lieu d'exécution de la livraison est le lieu de chargement du site de livraison correspondant.

En cas de livraison convenue, l'acheteur doit garantir l'accès au lieu de déchargement libre de tout obstacle ainsi que le déchargement immédiat. Le poste de déchargement doit être praticable sans restriction par des véhicules d'un poids total de 45 t maximum et être libre de tout obstacle. Les frais du déchargement sont à la charge de l'acheteur. Les personnes soussignées dans le bon de livraison sont, selon nous, autorisées à réceptionner et à confirmer la réception de la marchandise.

La durée de chargement et de déchargement ne peut dépasser 20 minutes à chaque fois. En cas de dépassement, un forfait de 65 €/heure vous est facturé pour le délai d'immobilisation.

#### 7. Transfert du risque

Le risque de perte et de détérioration accidentelles de la marchandise est transféré à l'acheteur au moment de quitter notre lieu de chargement.

En cas de livraison de nos produits par des véhicules circulant pour notre compte, le risque est transféré lors de la remise sur le lieu de destination.

Les dommages dus au transport n'autorisent pas l'acheteur à refuser de réceptionner la marchandise et de la payer. Une assurance transport n'est souscrite que sur demande expresse du client et elle lui est facturée à part. En cas de souscription à une assurance transport, l'indemnité qui nous est versée par l'assurance sera remboursée au client.

## 8. Obligation de vérification et de réclamation

L'acheteur doit immédiatement examiner la marchandise pour déterminer si elle est conforme au contrat, notamment tout écart par rapport au type de marchandise, à la quantité, au poids ainsi que tout vice matériel visible. Les réclamations après constatation de vices, de quantité manquante ou d'erreur de livraison doivent être signalées immédiatement par écrit. Les vices cachés doivent faire l'objet d'une réclamation dans un délai d'un mois maximum, à partir de la date de livraison. En cas de réclamation adressée ni dans les formes ni dans les délais prévus, la marchandise est réputée acceptée. Si les réclamations sont justifiées, nous pouvons à notre discrétion soit échanger la marchandise, soit la reprendre contre remboursement du prix d'achat. Toute demande de dommages et intérêts est exclue en cas de reprise de la marchandise.

L'acheteur ne peut transformer la marchandise faisant l'objet d'une réclamation ou reconnue comme étant défectueuse. Nous ne sommes pas responsables des dommages découlant du non-respect de cette obligation.

## 9. Garantie

En cas de réclamation justifiée et présentée dans les délais, l'acheteur peut exiger la livraison d'une marchandise exempte de vice à la place de la marchandise défectueuse. L'exécution ultérieure a échoué seulement si deux livraisons de remplacement ont été défectueuses.

En outre, nous ne sommes pas responsables, à l'exclusion des dommages portant atteinte à la vie, au corps ou à la santé, en cas de violation des obligations contractuelles accessoires par simple négligence. En cas de violation aux obligations contractuelles essentielles par simple négligence et en cas de violation aux obligations contractuelles intentionnelle ou par négligence grave, par de simples auxiliaires d'exécution, la responsabilité est limitée à hauteur des dommages moyens prévisibles et typiques. Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage pécuniaire.

À l'exclusion des revendications et des demandes de dommages et intérêts découlant de l'atteinte portée à la vie, au corps ou à la santé, décrites à l'article 478 du Code civil allemand (BGB), tous les droits de l'acheteur pour vice de la chose livrée se prescrivent dans les deux ans, à compter du transfert du risque.

## 10. Réserve de propriété

Toutes les livraisons de nos produits ont lieu sous réserve de propriété. C'est la raison pour laquelle la marchandise achetée reste notre propriété jusqu'au paiement total de toutes les créances découlant de la relation commerciale avec l'acheteur. Ceci est également valable lorsque le prix d'achat est payé pour une livraison de marchandise spécifique, désignée par le client.

L'acheteur a le droit de revendre les marchandises sous réserve de propriété (marchandise sous réserve) dans le cadre de relations commerciales régulières, à condition qu'il convienne d'une réserve de propriété avec ses acheteurs et que la créance découlant de la revente nous soit cédée.

L'acheteur ne peut ni mettre la marchandise en gage, ni la céder à titre de garantie.

Tout traitement ou transformation de la marchandise sous réserve a lieu, selon nous, au sens de l'article 950 du Code civil allemand (BGB), sans engendrer d'obligations pour nous. L'objet transformé est considéré comme marchandise sous réserve au sens des considérations précédentes.

En cas de transformation, de combinaison et de mélange de la marchandise sous réserve avec d'autres marchandises, la copropriété de cette nouvelle marchandise nous revient au prorata de la valeur facturée de la marchandise sous réserve par rapport à la valeur facturée des autres marchandises utilisées. Si notre droit de propriété disparaît du fait de la combinaison ou du mélange des marchandises, l'acheteur nous transfère alors dès à présent les droits de propriété qui lui reviennent sur le nouveau stock ou la nouvelle chose, à hauteur de la valeur facturée de la marchandise sous réserve.

### 11. Conditions d'acceptation particulières pour les déchets de construction et l'exploitation de la décharge

Lors des livraisons, le cocontractant est tenu d'indiquer exactement le type et la composition des matières livrées. Il sait expressément que seul le sol qui est plus amplement décrit en Annexe I est accepté. Le cocontractant s'assure expressément que le bien qu'il livre correspond à cette catégorie de décharge.

### 12. Lieu d'exécution et tribunal compétent

Le lieu d'exécution et le tribunal compétent pour les deux parties sont situés à Bottrop. Pour les affaires internationales, le droit allemand s'applique exclusivement.

### 13. Clause de sauvegarde

Si certains éléments du contrat s'avèrent être caducs ou le deviennent, la validité des autres stipulations du contrat n'en serait pas affectée.

Version des présentes CGV : septembre 2013

**Annexe I aux conditions générales de vente (CGV) de la société Stremmer Sand + Kies GmbH,  
Bottrop-Kirchhellen, Allemagne  
(version : septembre 2013)**

**A. Valeurs d'affectation pour les matériaux de sol étrangers au site Z 0, matière solide**

	Unité	Valeur maximale autorisée
arsenic	mg/kg MS	15
plomb	mg/kg MS	70
cadmium	mg/kg MS	1
chrome (total)	mg/kg MS	60
cuivre	mg/kg MS	40
nickel	mg/kg MS	50
thallium	mg/kg MS	0,7
mercure	mg/kg MS	0,5
zinc	mg/kg MS	150
COT	(pourcentage en masse)*	1 ou 0,5
halogène organique extractible	mg/kg MS	1
hydrocarbures	mg/kg MS	100
benzène, toluène, xylène	mg/kg MS	1
hydrocarbures halogénés volatils	mg/kg MS	1
biphényles polychlorés (6)	mg/kg MS	0,05
hydrocarbures aromatiques polycycliques	mg/kg MS	3
benzo (a) pyrène	mg/kg MS	0,3

\*En cas de C : rapport N>25 la valeur d'affectation est de 1 pourcentage en masse

**B. Valeurs d'affectation pour les matériaux de sol étrangers au site Z 0, éluat**

	Unité/valeur max. autorisée	Unité/valeur max. autorisée
	µg/L	mg/L
pH	6,5 – 9,5	
conductivité	250 µS/cm	
chlorure	30	30
sulfate	20	20
cyanure	5	0,005
arsenic	14	0,014
plomb	40	0,04
cadmium	1,5	0,0015
Chrome (total)	12,5	0,0125
cuivre	20	0,02
nickel	15	0,015
mercure	<0,5	0,0005
zinc	150	0,15
indice de phénol	20	0,02